

**France : Consulter pour la radio numérique**

*Patrick Jaquin, responsable du service de la communication, UER*



France : radio numérique

# Consult

Patrick Jaquin

Responsable du service de la communication, UER

Le premier but de cette consultation est de vérifier que les acteurs de la radio veulent se lancer dans l'aventure.\*



\* Marie-Laure Denis, membre du CSA

# ter

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a décidé de lancer la consultation publique organisée préalablement à d'éventuelles attributions de droit d'usage de la ressource radio-électrique pour la diffusion en mode numérique de services de radio. Afin de faciliter le déploiement de la radio numérique, le CSA souhaite connaître projets et attentes des acteurs du marché en matière technique, éditoriale et économique.

En France, la radio est un média plébiscité : 99,1% des foyers possèdent au moins un récepteur, le nombre moyen d'appareils radio par foyer est de 5,6 et l'audience de ce média reste à un niveau élevé.

Près de 6000 fréquences, réparties entre le service public et le privé, sont planifiées en modulation de fréquence. En moyenne, chaque auditeur reçoit une vingtaine de programmes, mais une forte disparité territoriale demeure : environ 50 programmes sont diffusés en Ile-de-France, alors que 30% de la population française en reçoit moins de 10.

La diffusion numérique de la radio vise à améliorer l'offre de contenus et de services, par une augmentation du nombre de radios mises à disposition du public, une plus grande diversité des contenus, avec l'arrivée de nouveaux formats enrichis par des données associées, et une amélioration de la qualité du son. La numérisation pourrait permettre l'extension des zones de couverture des services existants. Pour atteindre ces objectifs, les aspects techniques de la numérisation de la radio, notamment la capacité de chaque norme à assurer une réception portable et mobile, doivent être examinés.

## Organisation

La consultation s'adresse aux éditeurs et distributeurs de services, prestataires et opérateurs de diffusion, constructeurs d'équipements de radio

et, plus généralement, à toute personne exerçant une activité en rapport direct avec le secteur de la radio.

## France et étranger

En France, regroupés au sein du Club DAB, les acteurs de la filière radiophonique (éditeurs, diffuseurs, industriels, régulateurs) ont commencé à promouvoir le DAB à partir de 1991. Le Club DAB a piloté la mise en œuvre opérationnelle des premières diffusions en DAB et contribué à l'élaboration d'un cadre juridique expérimental.

Le CSA a lancé trois appels à candidatures pour des services de radiodiffusion audionumérique par voie hertzienne terrestre, dont le dernier n'a pas été mené à son terme. À l'issue des deux premiers appels, lancés en 1996 et 1998, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a autorisé l'usage de trois multiplex en bande L sur Paris, Lyon, Marseille, Nantes et Toulouse. Les multiplex étaient en règle générale composés de six services déjà présents en modulation de fréquence. Un troisième appel à candidatures a été lancé en 2000 à Paris. Le Conseil avait décidé de planifier neuf blocs, mais n'a pu poursuivre la procédure jusqu'à son terme, la loi disposant que les autorisations et conventions ne pouvaient être délivrées et conclues que jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Par ailleurs, une expérimentation sur axe autoroutier a été autorisée par le Conseil sur une portion de l'autoroute A 10, dans la région de Poitiers.

Plusieurs expérimentations techniques ont été réalisées, en France, en DRM afin notamment d'étudier les conditions de diffusion en simulcast d'un signal analogique, d'une part, et numérique, d'autre part.

Enfin, le Conseil a autorisé en juillet 2004 puis en février 2005 la diffusion à titre expérimental de services de radio en DVB-T.



Worldspace et Alcatel Space ont également mené des expérimentations, *via* le satellite Afristar, qui couvre partiellement la France, en complétant cette couverture par un dispositif de réémission terrestre à Paris.

Les quatre premières questions de la consultation publique sont d'ailleurs consacrées au bilan de ces expérimentations et aux conséquences opérationnelles qui pourraient en découler.

À l'étranger, la radio numérique existe déjà. Elle utilise plusieurs technologies différentes (DAB, IBOC, satellite, DMB, TNT). Plusieurs pays ont choisi la norme DAB pour lancer la radio numérique. Des réseaux de diffusion couvrant une proportion supérieure à 50% de la population existent dans plusieurs pays européens (Belgique, Danemark, Norvège, Grande-



Bretagne, Pays-Bas, Suède, Allemagne...). Des services de radio sont également diffusés en DAB au Canada et à Singapour.

## La Grande-Bretagne

En 1994, les pouvoirs publics britanniques ont fait le choix de lancer la radio numérique en DAB sur la bande III. Le déploiement de la radio numérique s'est déroulé en deux phases. Le lancement des deux multiplex nationaux (BBC et Digital One) est intervenu entre 1995 et 1999 et, à l'heure actuelle, ils couvrent environ 85% de la population et diffusent une vingtaine de radios, dont une majorité de services sont en exclusivité sur les réseaux numériques.

À partir de 2000, les multiplex locaux ont été attribués et on en compte aujourd'hui 46 pour environ 400 programmes diffusés. Les ventes de récepteurs sont en progression régulière : fin 2003, 435 000 récepteurs avaient été vendus. En janvier 2005, le parc de récepteurs s'établissait à 1 200 000 unités environ. Les études sur l'évolution du marché des récepteurs jusqu'en 2008 évaluent le nombre de récepteurs vendus à 13 millions (source DRDB : Digital Radio Development Bureau). Parallèlement, environ 30 services de radio sont diffusés en DVB-T sur la TNT (source Freeview).

## Allemagne

La radio numérique DAB a été lancée en 1999 en bande L et en bande III. Les multiplex régionaux couvrent environ 85 % de la population et, pour des raisons liées à l'organisation politique et administrative de

l'Allemagne, il n'y a pas de multiplex nationaux. L'offre de services en numérique est composée de 40 stations publiques et d'une cinquantaine de radios privées. Depuis le lancement du DAB, environ 100 000 récepteurs ont été vendus (source World DAB).

Par ailleurs, un bouquet de 30 radios devrait être prochainement lancé sur la TNT à Berlin.

## Amérique du Nord

La radio numérique aux États-Unis se développe selon un modèle payant (le montant mensuel de l'abonnement est de 13 dollars), avec un système mixte de diffusion satellitaire et terrestre. Deux opérateurs commerciaux sont présents sur ce marché et diffusent chacun un bouquet composé d'environ 150 programmes thématiques, sans publicité. Environ 4 500 000 personnes se sont abonnées à l'une de ces deux offres satellitaire, les partenariats avec l'industrie automobile favorisant l'initialisation des bouquets de radios. (sources Sirius et XM). Il existe également au Canada des services de radio par satellite.

Concernant la diffusion terrestre, les États-Unis ont choisi la norme IBOC, qui fait l'objet d'expérimentations.

## Asie

Aucune norme n'est encore déployée auprès du grand public sur les marchés asiatiques. La radio numérique est en phase expérimentale au Japon, lequel a opté pour la norme ISDB-T. La Corée s'attache à développer la diffusion de services multimédias en DMB, norme dérivée du DAB. Enfin, la Chine a décidé de déployer un

réseau de diffusion en DRM pour les services diffusés en modulation d'amplitude (source Consortium DRM). Elle prévoit de fabriquer des millions de récepteurs à bas prix à l'occasion des JO de 2008 à Pékin.

Sources : CSA / le Monde

## 30 questions

La consultation comprend une trentaine de questions, portant respectivement sur le bilan des expérimentations, le modèle économique et les nouveaux usages attendus de la numérisation de la diffusion, les aspects techniques et l'organisation d'appels à candidatures en vue du déploiement de services de radio en numérique.

Tout le questionnaire est disponible sur [www.csa.fr](http://www.csa.fr)

Address  <http://www.csa.fr/index.php>

PLAN DU SITE | FAQ | CONTACTEZ-NOUS

Rechercher

**CSA**  
CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Le Conseil**

- Composition
- Rôle et missions
- Photothèque
- Postes à pourvoir
- Actualité**
- Décisions du CSA
- Dossiers d'actualité
- Communiqués de presse
- Interventions publiques
- Informations utiles**
- Autorisations : procédures
- Contrôle des programmes
- Textes juridiques
- Langue française
- Opérateurs de l'audiovisuel
- Publications du CSA
- Liens utiles
- Forum de discussion

English   
Español   
Deutsch 

**TÉLÉVISION** [Toute l'info](#)

✧ **TNT : avis du CSA sur la modification de 3 arrêtés**

Le Conseil a été saisi pour avis, en application du deuxième alinéa de l'article 12 de la loi du (...)

**RADIO** [Toute l'info](#)

✧ **Radio numérique : consultation publique**

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a décidé, au cours de sa réunion plénière du 22 avril 2005, (...)

**CABLE & SATELLITE** [Toute l'info](#)

✧ **Télé Bocal (Paris) par satellite**

Un projet d'avenant à la convention de la chaîne Télé Bocal destinée aux informations sur la vie (...)

**ZOOM SUR...** [Toute l'info](#)

✧ **La TNT a démarré depuis le 31 mars 2005**

35 % des Français peuvent recevoir 14 chaînes gratuites. En septembre, ils seront 50 %.

**L'actualité du CSA**

✧ **Campagne en vue du référendum :**

- la **recommandation** du 24 mai 2005
- les **temps de parole** relevés sur les antennes du 4 avril au 20 mai.
- **Qui / Non** : le principe de répartition
- La **campagne officielle radiotélévisée**

✧ **Difficultés de réception radio dans l'est parisien :** les **mesures** prises par le CSA

✧ **Le Guide des chaînes thématiques 2005**

**Votre abonnement au bulletin et aux alertes**

© CSA 2002/2005 - Statut du contenu du site